

MAROLLES LE MAG

#181

OCTOBRE 2022

LA RENTRÉE SCOLAIRE

/// TRAVAUX
P.8

/// SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
P.12

/// HALLOWEEN
P.16

MAROLLES EN BRIE

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play



DÉJÀ
1000
TÉLÉCHARGEMENTS



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE



Journées du Patrimoine

SAMEDI 17 SEPTEMBRE



8 TRAVAUX



10 SNU



12 SOB



**13 DOSSIER :
RENTÉE SCOLAIRE**



16 HALLOWEEN



20 VOS ASSOCIATIONS



**24 4ÈME CH
DE L'AN**

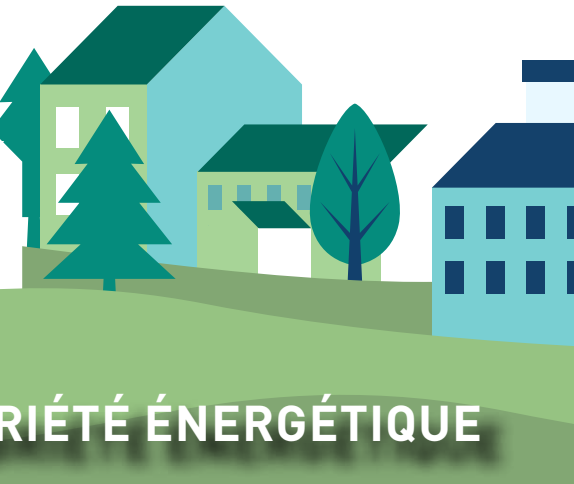
MAROLLES LE MAG' - #181 - OCTOBRE 2022

- // **Directeur de la publication :** Alphonse Boye
- // **Rédacteur en chef :** Stéphanie Lourenço
- // **Rédaction :** Stéphanie Lourenço, Antoine Behr
- // **Conception graphique :** Mahaly Andriamaheninjafy
- // **Impression :** FORTIN LE PROGRÈS - Marolles-en-Brie
- // **Distribution :** FAB DISTRIB
- // **Tirage :** 2200 exemplaires
- // **Photos :** Service Communication et 123RF
- // **Dépot légal :** ISSN 2825-0443



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE





3 QUESTIONS À ALPHONSE BOYE, MAIRE DE MAROLLES-EN-BRIE

Comment avez-vous vécu ces premières semaines de rentrée ?

C'était un plaisir de retrouver les Marollais après les vacances d'été. Tout d'abord à la rentrée des classes, où il était important d'accompagner les parents et le personnel enseignant en cette journée.

Ensuite, ce fût la rentrée des associations le 10 septembre. Evènement là aussi important de la vie communale. Mon équipe et moi-même nous nous réjouissons que les Marollais aient répondu à nouveau présent pour cette journée, montrant ainsi l'attachement que portent les habitants à leurs associations.

Nos associations ont également besoin des Marollais, de leur soutien en tant que bénévole, dirigeant, et supporter lors de leurs compétitions.

La rentrée fût rythmée aussi par le dépôt en préfecture d'un dossier de reconnaissance en catastrophe naturelle après la sécheresse qui a touché de nombreuses habitations. Nous ne manquerons pas de tenir informé les habitants des suites données à notre demande.

Cette rentrée est aussi marquée par un contexte international qui a des répercussions directes sur les perspectives économiques. Est-ce que cela a une incidence sur la vie de la commune ?

Comme pour de nombreux Français, les collectivités, et donc la commune, voient les coûts augmenter, que ce soit ceux de l'énergie ou des matières premières. Heureusement les tarifs négociés par les syndicats auxquels nous adhérons nous garantissent de moindre augmentation du prix du gaz et de l'électricité jusqu'à l'été 2023.

Pour autant, des réunions de travail ont permis de trouver rapidement des actions limitant notre consommation énergétique et nos dépenses. Vous trouverez le détail de ces premières mesures dans ce magazine (page 12). Élus et services municipaux poursuivent la réflexion sur ces questions pour décliner des actions à moyen et long terme.

Toutefois, nous tenons à continuer d'organiser des événements municipaux. Nous pensons que nous devons permettre aux Marollais de se retrouver, de partager des moments conviviaux et non ajouter à la morosité ambiante en nous abstenant d'organiser des événements.

Des augmentations de tarifs sont à craindre pour les habitants ?

Pour tous les tarifs municipaux (repas scolaire et toutes les activités municipales), nous avons décidé de les geler jusqu'à la fin de l'année 2022. Le taux des impôts voté en avril 2022 ne sera pas augmenté non plus.

L'objectif de l'équipe municipale, en particulier dans le cadre de la préparation du budget 2023, est de protéger le pouvoir d'achat des Marollais, tout en assurant notre mission de service public.



Retrouvez l'actualité de la commune sur
MAROLLESENBRIE.FR
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



EN IMAGES



Séjour camping aux Jablines

Cet été, les jeunes de Marolles de 11 à 15 ans, ont découvert les joies du camping à la base de loisirs des Jablines (77) ! Les activités nautiques et sportives proposées (wakeboard, catamaran, accrobranche, vtt ...) et les veillées organisées par les jeunes eux-mêmes ont permis de graver de beaux souvenirs d'été dans leur mémoire.



L'été au centre de loisirs

Souvenirs de la semaine olympique, des balades à vélo, des sorties à l'accrobranche...



Forum des associations

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Si la météo n'était pas au rendez-vous le 10 septembre dernier, les associations, elles, étaient bien présentes pour l'occasion !



Journées du Patrimoine

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Cette année, les villes de Sucy et Marolles ont organisé une belle balade « de clocher en clocher ». Ainsi, les Marollais inscrits ont eu le privilège d'une visite guidée de l'église Saint-Julien de Brioude par les Amis de Marolles, puis d'une balade en vélo, avec l'association Le Nez au Vent, jusqu'à l'église Saint-Martin, à Sucy. Amandine Meunier, chargée de la mission Patrimoine de la ville, a offert une visite commentée des lieux. Ce parcours culturel s'est achevé dans les vignes de nos voisins où tous les participants ont pu déguster le vin local de la confrérie des Coteaux de Sucy. Dans l'après-midi, c'est un groupe de Sucyciens qui a découvert la richesse historique des deux églises.



AVANT



APRÈS



L'AVENUE DES BRUYÈRES

Les travaux sur l'avenue des Bruyères se sont achevés en septembre. Seul l'engazonnement est à réaliser pour l'automne.

Pour rappel, ces travaux avaient pour objectifs de réaliser une continuité de l'avenue des Bruyères avec une requalification et une sécurisation de la voie : accès aux trottoirs par les personnes à mobilité réduite, rénovation de la chaussée, de la signalisation et de l'éclairage public.

La commune a bénéficié de nombreuses subventions, permettant de réduire l'impact financier de ce projet d'investissement sur le budget de la ville (cf. Marolles le Mag' n° 180).

ROUTE DE LA FORÊT : PHASE FINALE

Après une fermeture totale cet été, le Chemin de Marolles à Grande Patte d'Oie (autrement appelé Route de la forêt) a été réouvert à la circulation dans le sens Marolles-Sucy fin août. Pour accompagner les désagréments, une demande a été réalisée afin de reprogrammer le feu au carrefour de la RN19 au bénéfice des véhicules entrant dans Marolles.

La dernière phase des travaux devrait commencer à la fin du mois d'octobre avec une fermeture complète de la voie du 24 octobre au 4 novembre 2022. Cette fermeture permettra la réalisation de l'enrobé de finition de la voirie.



AIRE DE JEUX

Les derniers aménagements de l'aire de jeux se sont achevés cet été. Les modules réservés aux plus petits sont désormais cerclés par une jolie clôture. L'objectif est de protéger les enfants les plus jeunes des risques de bousculade avec les plus grands. Une demande qui avait été adressée par les assistantes maternelles consultées pour le projet.



QUARTIER DES VIGNES : AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES

Le changement de sens de circulation dans le quartier des vignes ayant été acté après 2 mois de test, des aménagements sécuritaires ont été réalisés dernièrement.

Ces aménagements consistent en un linéaire de 22 mètres de bordure séparatrice en béton ainsi que de plots, permettant de diminuer la vitesse des véhicules en provenance de la Route de Brie en direction de la rue de la Fontaine froide. Le franchissement de la ligne continue devient plus compliqué et permet ainsi de réduire la vitesse afin de sécuriser l'intersection.





CONSEIL DE LA MAISON DES JEUNES

Cette année, l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes a lancé un nouveau défi à ses adhérents : constituer un Conseil de la Maison des Jeunes. L'objectif est simple, il s'agit de les rendre acteurs de la structure et de participer concrètement à la vie de la MJM en proposant des activités. Ces jeunes conseillers travaillent ainsi sur de nouvelles idées de sorties, sur l'organisation d'un voyage en cours d'année, sur des nouvelles activités à développer au sein de la Maison des Jeunes mais aussi en partenariat avec les agents de la ville sur des projets communaux.



DES PERMANENCES DÉPARTEMENTALES DANS VOTRE VILLE

Le Département du Val-de-Marne met à la disposition des Marollais une permanence hebdomadaire pour vous accompagner dans les démarches de demande de place en crèche, de Villages vacances, de carte Imagine R, Améthyste, Navigo Senior, d'APA, MDPH... Cette permanence a lieu les mardis de 14h à 17h sur rendez-vous, en mairie. Vous pouvez appeler le 3994 pour prendre rendez-vous, ou encore vous connecter sur valdemarne.fr

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL,

UN PAS VERS LA RESPONSABILISATION DES JEUNES DE 15 À 17 ANS



Cet été, 9 jeunes Marollais ont participé au dispositif SNU en participant notamment à un séjour de cohésion.

En quoi consiste le SNU ?

Le Service National Universel (SNU) est un projet éducatif d'émancipation et de responsabilisation des jeunes de 15 à 17 ans, visant à les impliquer dans la vie de la Nation et à nourrir leur esprit de citoyen. C'est également une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, développer sa culture de l'engagement et affirmer sa place dans la société.

Trois phases pour devenir plus citoyen

- **Le séjour de cohésion** : 2 semaines pour transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience.
- **La mission d'intérêt général** : elle s'effectue dans l'année qui suit le séjour de cohésion. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues sur 12 jours, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel ou professionnel et de leur permettre un premier engagement concret dans leur territoire.
- **L'engagement volontaire** : une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourra être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuie principalement sur les dispositifs de volontariat civil et en uniforme existants.

Félicitations aux 9 jeunes Marollais qui se sont engagés cet été. La Municipalité s'engage à leurs côtés dans leurs recherches de Missions d'Intérêt Générale (MIG), mais aussi en proposant des missions qui contribueront à leur implication dans la vie de la commune.

Le SNU vous intéresse ?

Prenez attache avec Nicolas HENQUINET, coordinateur Enfance/Jeunesse, à responsable-enfancejeunesse@marollesenbrie.fr

Plus d'informations sur le site www.snu.gouv.fr



BUDGET PARTICIPATIF : RÉSULTATS DES VOTES

Du 6 juin au 3 juillet, près de 200 Marollais se sont exprimés pour choisir leur projet préféré. Voici les deux projets ayant reçu le plus de votes :



BUDGET PARTICIPATIF
PROJET #4
FILMS ATHERMIQUES
DANS UNE ÉCOLE

Les vitrages des bâtiments publics étant responsables des déperditions de chaleur en hiver et des montées de température interne l'été, il est proposé la pose de films athermiques dans une de nos écoles, dans un premier temps. Au-delà de protéger nos enfants des fortes températures, ce système permettra de réduire les coûts de fonctionnement par une meilleure isolation des bâtiments.

LIEU
Une école de la ville

MONTANT ESTIMÉ
8 000 €

PROPOSÉ PAR
Laetitia

126 votants



BUDGET PARTICIPATIF
PROJET #5
MARQUAGE LUMINEUX

Il est proposé d'utiliser un marquage photoluminescent sur les lignes, bordures et signalisations des pistes cyclables. Ce dispositif permettra d'améliorer la visibilité des cyclistes et des piétons la nuit et donc la sécurité sur les axes routiers de notre commune, en particulier à proximité des sites fréquentés.

LIEU
Devant les écoles et centres commerciaux

MONTANT ESTIMÉ
10 000 €

PROPOSÉ PAR
Laetitia

96 votants

Notons que les Marollais avaient la possibilité de voter pour plusieurs projets à la fois.

La Commune s'engage à concrétiser ces projets dans les plus brefs délais sous le contrôle du comité d'étude, composé d'élus, d'agents et des porteurs de projet.

Informations sur marollesenbrie.fr



DON DE MATÉRIEL
INFORMATIQUE
OBSOLÈTE

Dans le cadre d'une remise aux normes du parc informatique de la mairie, la commune a pu réaliser en septembre, un don de matériel informatique à l'association Ateliers Sans Frontières.

Ainsi, 19 unités centrales, 12 écrans plats et 1 ordinateur portable obsolètes ont pu être remis à l'association.

La ville a porté son choix sur Ateliers Sans Frontières pour des raisons à la fois solidaire et environnementale. En quelques mots, Ateliers Sans Frontières (ASF) est un Chantier d'Insertion créé en 2003, qui accompagne des adultes fragilisés pour les aider à construire leur projet de vie, à retrouver leur dignité et les amener à une situation personnelle et professionnelle stable. L'association promeut l'insertion par des activités solidaires à forte portée sociale ou environnementale (recyclage, lutte contre la fracture numérique par la revalorisation d'ordinateurs, préparation de commande pour des entreprises engagées dans l'écologie ou le social) qui donnent du sens au travail effectué par les salariés et participent à leur motivation.

Informations sur www.atelierssansfrontieres.org



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LA COMMUNE
MONTRE L'EXEMPLE



6 ÉCOGESTES

À ADOPTER CHEZ SOI

En cette rentrée, la guerre en Ukraine pèse sur le portefeuille des Français. Il en est de même pour les finances des communes qui doivent supporter elles aussi une augmentation des coûts de l'énergie et les effets de l'inflation.

S'inscrire dès à présent dans l'effort de sobriété énergétique

En application des recommandations du gouvernement, la Commune a pris des premières mesures pour réduire sa consommation d'énergie :

- Diminution de l'intensité lumineuse de tout l'éclairage public
- Réduction de l'amplitude horaire d'allumage des panneaux d'informations lumineux
- Sensibilisation auprès des agents communaux sur les bons gestes pour réduire la consommation d'énergie
- Campagne de communication auprès des habitants sur les écogestes à adopter chez soi (voir ci-contre)

Poursuivre le plan de réduction de consommation d'énergie

La commune a lancé depuis plusieurs mois un diagnostic énergétique des bâtiments de la commune. Il permettra de décliner des actions pour réduire concrètement la consommation d'énergie des bâtiments d'ici 2026. Le remplacement de l'éclairage public classique en LED (plus économique) se poursuivra également cette année. D'autres actions en faveur d'une diminution de la consommation énergétique à l'approche de l'hiver sont en cours d'étude.

Protéger le pouvoir d'achat des habitants

Face à l'augmentation des coûts, la commune a décidé de bloquer le prix de l'ensemble des tarifs jusqu'à la fin de l'année 2022. Les élus et les services municipaux travaillent pour qu'en 2023, les répercussions de l'augmentation des prix pèsent un minimum sur le pouvoir d'achat des Marollais.

- **Baisser de 1°C le thermostat** (vous ne sentirez pas la différence !) et fermer les radiateurs dans les pièces vides. Cela permet de faire jusqu'à 10 % d'économies d'énergie.
- **Tirer les rideaux et fermer les volets la nuit** : 60% de déperdition de chaleur en moins.
- **Éviter le chauffage d'appoint** (électrique, gaz, pétrole) qui augmentent fortement les consommations et donc les coûts, économiques et écologiques.
- **Éteindre ou débrancher les appareils lorsqu'ils ne sont plus utilisés** : permet d'économiser jusqu'à 10 % de la facture d'électricité hors chauffage. Aussi, débrancher les chargeurs de smartphones ou ordinateurs, qui consomment même sans rien à l'autre bout.
- **Troquer les ampoules à filament pour des ampoules LED** : elles consomment entre six et dix fois moins d'électricité tout en assurant les mêmes besoins. La facture d'électricité annuelle dédiée à l'éclairage peut ainsi passer de 175 euros à 25 euros
- **Dégivrer régulièrement son frigo ou son congélateur** : chaque demi-centimètre de givre augmente la consommation de 30 %.

DOSSIER

RENTRÉE SCOLAIRE

ACCUEILLIR TOUJOURS MIEUX LES ENFANTS

Septembre, le mois des nouveautés, des commencements, de la rentrée ! Nos jeunes écoliers marocains ont fait une rentrée ensoleillée et dans la bonne humeur. De belles salles de classes repeintes, des jeux au sol fraîchement tracés, des bacs à sable remplacés... autant de nouveautés qui ont ravi les enfants.





LES TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

L'été est une période active pour les agents municipaux des services techniques : grand ménage, peinture, réparations des structures de jeux, des sanitaires, mais aussi tontes et remplacements de matériels divers (filets de but, sable, stores, etc...). Faisons ensemble un petit tour des écoles pour noter les changements apportés !

ÉCOLE PRIMAIRE DES BUISSONS

- **Les extérieurs** : cours nettoyée, rebouchage de trou sous le grillage, fixation de dalles extérieures ayant bougées, remplissage du bac à sable, nouveaux traçages de jeux au sol dans la cour.
- **Le matériel** : tableau Velleda d'une salle de classe, les paillasons aux entrées, les 2 filets des cages, des stores endommagés, des vitres cassées.
- **La peinture** : le bureau de la Directrice, la première partie du hall.



ÉCOLE MATERNELLE DES BUISSONS

- **Les extérieurs** : cours nettoyée, rebouchage de trou sous le grillage, fixation de dalles extérieures ayant bougées, remplissage du bac à sable, nouveaux traçages de jeux au sol dans la cour.
- **Le matériel** : tableau Velleda d'une salle de classe, les paillasons aux entrées, les 2 filets des cages, des stores endommagés, de vitres cassées.
- **La peinture** : le bureau de la Directrice, la première partie du hall.



ÉCOLE DE LA FORÊT

- **Les extérieurs** : nouveaux traçages de jeux au sol dans la cour.
- **Le matériel** : montage des lits du dortoir, mise à niveau de la machine à laver, remplacement des paillasons aux entrées, remplacements de stores endommagés, pose de roulettes sur un tableau, réparation de serrure de placard.

LA RENTRÉE EN QUELQUES CHIFFRES

6 classes
de maternelle

598 enfants inscrits
à l'école

510 enfants inscrits
à la cantine

10 classes
d'élémentaire

90 enfants inscrits
en moyenne au
Centre de loisirs

30 enfants inscrits à
l'École Municipal
du Sport

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Depuis plusieurs années, la municipalité a souhaité investir dans le numérique au sein des classes au travers de Tableaux Numériques Interactifs. Il s'agit de tableaux blancs qui interagissent grâce à un vidéoprojecteur et d'un ordinateur. Et depuis l'an dernier, ce sont les Écrans Numériques Interactifs qui sont apparus.

Ces investissements, bien souvent subventionnés, permettent aux élèves d'appréhender le numérique de façon différente, à la fois ludique et pédagogique.

Les classes ne bénéficiant pas de TNI sont équipées progressivement d'ENI.



EN QUELQUES CHIFFRES

14 TNI
Prix moyen
2000€ TTC
(tableau + vidéoprojecteur)

3 ENI
Prix moyen
3708€ TTC

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE DE LA FORÊT

Suite au départ de Madame Boÿreau à la fin de l'année scolaire, nous avons accueilli à la rentrée Madame Céline Weber, nouvelle directrice de l'école de la Forêt, qui a bien voulu nous recevoir pour une brève interview.

Pouvez-vous en quelques mots, nous présenter votre parcours ?

« Il s'agit de ma 7^{ème} rentrée en tant que directrice d'école, ce n'est donc pas une nouveauté pour moi. Par contre, c'est la première fois que je prends la direction d'une école en-dehors de Maisons-Alfort ! C'est une découverte totale de travailler en coordination avec une autre école, celle des Buissons en l'occurrence. »

Pourquoi Marolles-en-Brie ?

« Je souhaitais intégrer une école primaire, de la Petite section de maternelle au CM2. Mon choix s'est plutôt porté sur une école qui disposait d'une place de directrice disponible. Alors me voilà, et je suis très heureuse de me trouver ici. Je suis chaque jour émerveillée par l'environnement ! »

Quelles sont vos premières impressions ?

« Mes premières impressions sont très positives. L'équipe est dynamique, les 4 nouveaux enseignants sont partants et s'adaptent bien. Quant aux plus anciens, ils ont une très bonne connaissance des familles. Je suis aussi impressionnée de la qualité de la relation avec la municipalité. J'ai très bien été accueillie et j'ai apprécié la présence du maire lors de la rentrée scolaire notamment. »

Avez-vous déjà des projets pour cette année ?

« J'aimerais remettre en service la bibliothèque de l'école, faire le tri, classer, ranger les livres pour la faire revivre. Il

pourrait être intéressant d'y associer les parents, ils pourraient s'occuper du prêt de livre par exemple.

Je souhaiterais également remettre des moments festifs dans la vie de l'école, peut-être des ateliers pour Noël, une fête de l'école pour la fin d'année...

Enfin, dans la mesure du possible, nous souhaiterions avec l'équipe enseignante, organiser 2 classes découvertes à la montagne si le budget le permet. »



À VENIR



DON DE SANG

Dimanche 16 octobre, de 9h à 13h à l'école de la Forêt, se tiendra une collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang. Votre participation est précieuse, les réserves de sang sont faibles alors restez solidaires et prenez vite votre rendez-vous !

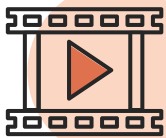
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



STAGE MULTISPORTS

Un stage multisports pour les enfants de 9 à 12 ans se tiendra pendant les vacances de la Toussaint, du 24 au 28 octobre, de 9h à 17h (repas et goûter sont inclus). Découverte du baseball, tir à l'arc, roller, course d'orientation, ultimate, basketball et VTT ! Il y en aura pour tous les goûts !

Inscriptions : scolaire@marollesenbrie.fr
Tél : 01 45 10 38 31



CINÉ DE L'ÉPOUVANTE !

La Maison des Jeunes invite les jeunes Marollais à participer à une soirée ciné de l'épouvante le 31 octobre. Au programme de la soirée : pizza, popcorn et une séance cinéma dont vous vous souviendrez !

jeunesse-animation2@marollesenbrie.fr



EL DÍA DE LOS MUERTOS

Le service Enfance vous a concocté une belle soirée de frayer pour Halloween, sur le thème « El día de los muertos », le vendredi 28 octobre.

Dès 18h15, vos animateurs préférés vous attendent sur le parking de l'école de la Forêt pour vous emmener à travers la ville au rythme d'une balade contée effrayante. Cette activité est ouverte à tous, sans inscription préalable

À 20h30, retrouvez-les à l'Espace des Buissons pour la grande soirée dansante sur la même thématique. Les déguisements sont de rigueur et il vous faudra vous inscrire pour y participer ! Un droit d'entrée sera demandé en faveur du Secours Catholique : denrées sucrées ou salées emballées, boissons...

SOIRÉE HALLOWEEN
EL DIA DE LOS MUERTOS
2022
VENDREDI 28 OCTOBRE

18H15 - 19H30 : BALADE CONTÉE
(RDV devant l'école de la Forêt avec vos lampes torches)

20H30 - 22H30 : SOIRÉE DANSANTE
(Espace des Buissons)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 01 45 95 00 51 / service.enfance@marollesenbrie.fr

DROIT D'ENTRÉE (denrées en faveur du Secours Catholique)
Gateaux emballés (sucrés ou salés) ou Bonbons ou Boissons

MAROLLES
EN BRIE

Inscriptions : service.enfance@marollesenbrie.fr



À VENIR

FAIS-MOI PEUR !

A l'approche d'Halloween, la municipalité a concocté une journée sur-mesure pour démarrer les vacances dans la bonne humeur et préparer Halloween en famille.

Au programme de la journée du samedi 22 octobre :

- Lectures de contes d'Halloween à la bibliothèque autour d'un chocolat chaud,
- Atelier création de gourdimonstres : les enfants pourront créer des créatures d'Halloween à partir de gourde-calabasse, pour cela il suffit de s'inscrire à un des ateliers proposés tout au long de la journée.



Inscription aux ateliers sur le site de la ville www.marollesenbrie.fr



SPECTACLE DE NOËL :

La municipalité propose aux enfants de 4 ans et plus, un spectacle original et drôle pour les faire entrer dans la magie des fêtes de Noël !



Clémentine Citron est factrice, mais pas n'importe quelle factrice ! C'est elle qui reçoit et trie les milliers de lettres que les enfants du monde entier écrivent au Père Noël et s'assure qu'elles arrivent toutes à destination. Sauf que cette année, la coupe est pleine, Clémentine envoie à son tour une lettre au Père Noël pour lui présenter sa démission ! Aussitôt, deux lutins apparaissent, elle est convoquée chez le Père Noël dans 10 minutes. Clémentine plonge alors dans un tourbillon d'aventures !

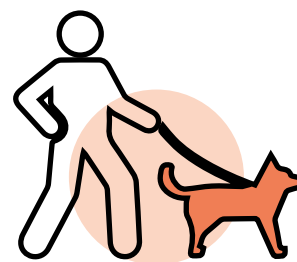
Dimanche 11 décembre à 15h30
Salle des fêtes
Entrée libre



LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

La municipalité et les commerçants vous invitent à partager un moment de bonheur et de festivité à l'occasion du lancement des illuminations de Noël.

Vendredi 25 novembre à 18h30, au centre commercial des Buissons, illuminons la ville ensemble et entamons cette période féerique autour d'un goûter offert par les commerçants du Centre Commercial des Buissons et des étincelles plein les yeux !



CHIEN EN LAISSE

Nos amis les chiens doivent être tenus en laisse.

La circulation des chiens sur la commune est régie par un arrêté municipal. Ils doivent être tenus en laisse et/ou muselés y compris au Parc urbain. Tout manquement est passible d'une amende.

AGENDA

OCTOBRE



AUTRE

SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

Du 14 au 16 octobre
Gymnase de Marolles-en-Brie
Entrée libre



AUTRE

COLLECTE DE SANG

Dimanche 16 octobre
9h à 13h
Ecole de la Forêt
Inscription :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



MUNICIPAL

FAIS-MOI PEUR !
Lectures de contes et ateliers de
création de gourdimonstres

Samedi 22 octobre
10h - 17h
Bibliothèque de Marolles
Inscription : marollesenbrie.fr



MUNICIPAL

**SOIRÉE HALLOWEEN
EL DIA DE LOS MUERTOS**
Balade contée et soirée dansante

Vendredi 28 octobre
18h15 - 22h30
Sur réservation
service.enfance@marollesenbrie.fr



MUNICIPAL

SOIRÉE CINÉ HALLOWEEN

Dimanche 31 octobre
Maison des Jeunes



MUNICIPAL

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre
11h
Monument aux Morts



MUNICIPAL

BANQUET DES AÎNÉS

Vendredi 11 novembre
12h - 18h
Grosbois
Sur inscription



MUNICIPAL

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Samedi 19 novembre
10h - 13h
Centre commercial des Buissons



ASSOCIATIF

SOIRÉE VILLAGEOISE Etoile Marollaise

Samedi 19 novembre
19h30
Salle des fêtes

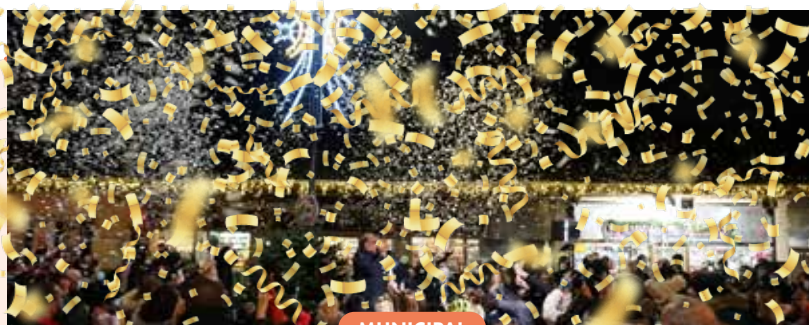
AGENDA



ASSOCIATIF

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RETRANSMISSION EN DIRECT

Mardi 22 novembre
20h
Stade Didier Bouitten



MUNICIPAL

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Vendredi 25 novembre – 18h30
Centre commercial des Buissons



ASSOCIATIF

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RETRANSMISSION EN DIRECT

Samedi 26 novembre
17h
Stade Didier Bouitten



ASSOCIATIF

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RETRANSMISSION EN DIRECT

Mercredi 30 novembre
16h
Stade Didier Bouitten

DÉCEMBRE



ASSOCIATIF

TÉLÉTHON

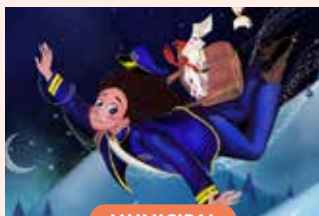
2 au 4 décembre
Concert de Gospel, spectacle de mentaliste, ventes et animations au CC des Buissons... Programme à venir sur le site de la ville.



MUNICIPAL

CONCERT DE GOSPEL

Vendredi 2 décembre
20h
Eglise de Marolles
Entrée libre au profit du Téléthon



MUNICIPAL

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS « MA LETTRE AU PÈRE NOËL »

Dimanche 11 décembre
15h30
Salle des fêtes
Entrée libre

RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÈNEMENTS SUR
MAROLLESENBRIE.FR

LES AMIS DE MAROLLES

CONCOURS DE LA BOÎTE AUX LETTRES LA PLUS ORIGINALE

Les Amis de Marolles innove cette année et proposent à chaque Marollais de décorer leur boîte aux lettres.

L'objectif de ce concours est de permettre aux Marollais de participer à l'embellissement des rues de la commune en décorant leur boîte aux lettres. Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants propriétaires.

Insolites, originales, débridées ou tout simplement colorées, que ces boîtes aux lettres pleines d'imagination soient un clin d'œil pour le promeneur et le facteur ! Soyez créatif, montrez vos talents artistiques, métamorphosez votre boîte aux lettres pour en faire une véritable œuvre d'art !

Pas de thème imposé. Que la décoration soit éphémère ou durable, les participants auront le choix.

Le jury élira les trois plus belles réalisations selon des critères de composition, d'originalité, d'harmonie de couleurs et d'effet d'ensemble. Inscrivez-vous dès à présent, le bulletin est disponible sur le site www.amis-marolles.org. Attention, la date limite d'inscription est marquée au 22 avril 2023.



VENDANGES 24 SEPTEMBRE DES SARMENTS DU RÉVEILLON

Malgré une fine pluie, une trentaine de courageux bénévoles, sourire aux lèvres et à la bonne humeur contagieuse, est venue couper les belles grappes de raisin et faire de cet événement un rendez-vous convivial et ludique.

Une fois le labeur achevé, tous ces travailleurs se sont retrouvés près de l'égrappoir et du pressoir pour voir le moût couler et déguster le « jeune vin ».

Nous devons nous armer de patience, attendre la phase de vinification, puis laisser vieillir le vin en cuve avant la mise en bouteilles dans quelques mois.

Prochain rendez-vous en mars, pour la taille du vignoble.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

L'UIA (Université Inter-âges) vous attend nombreux à ses activités – cours et conférences – et notamment à celles programmées pour vous sur le Plateau briard. Cette saison encore, de nouveaux thèmes de cours sont proposés :

- « L'Art sous les Romanov » à Limeil-Brévannes le 3/10 (en 6 séances)
- « Histoire : Les sociétés humaines et l'alimentation » à Boissy-St. Léger le 11/10 (12 séances)
- « Igor Stravinsky » les 18-19/10 (2 séances) et « Hector Berlioz et Franz Liszt » le 15/11 (en 4 séances), à Villecresnes
- « Les Mathématiques : histoire, applications » à Sucy en Brie le 17/11 (en 8 séances)

Les cursus artistiques – modelage/sculpture et l'anglais se poursuivent à Villecresnes. Il est encore possible de s'inscrire, vous trouverez les informations détaillées pour chaque cours sur le site.

Côté conférences, parmi les 65 au programme, l'UIA en a programmé une quinzaine sur le Plateau Briard. Pour y assister, il suffit de vous inscrire sur le site Internet de l'UIA. Les prochains rendez-vous des vendredis à 14h30 :

- le 21 octobre, place aux beaux-arts avec « Que la montagne est belle : les sommets de l'esprit dans l'histoire de l'art » à Limeil-Brévannes, salle Barbara, gratuite pour tous ;
- le 18 novembre, un sujet d'histoire : « La forêt médiévale, lieu de vie » au cinéma du Forum à Boissy-St-Léger.

Suivront deux conférences en décembre à Mandres-les-roses et à Villecresnes, puis début janvier à Sucy-en-Brie.

ÉTOILE MAROLLAISE



LA BABY GYM FAIT DES ADEPTES

Cette année, l'association L'Etoile Marollaise propose aux parents et à leurs enfants de 20 mois à 4 ans, de participer à des séances d'éveil gymnique le samedi matin.

Gwenaëlle BOUCHER et Émilie ZAGAR, accompagnées de Lylo proposent 3 créneaux de Baby Gym le samedi matin dans la salle de gym du gymnase. Diplômées du brevet des 1^{er} et 3^{ème} niveaux de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) ; Gwenaëlle et Émilie offrent ainsi aux enfants l'opportunité de pratiquer de l'éveil gymnique, sensoriel, moteur et cérébral.

Au programme d'une séance : échauffement musical, circuit motricité, jeux collectifs et temps calme !

Trois cours sont proposés le samedi matin entre 9h et 12h en fonction de l'âge de l'enfant et de son degré de motricité.

Les parents sont invités à rester et à participer selon le créneau horaire.

Tenté par l'expérience ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Gwenaëlle au 06 72 86 81 43.



CORPS & ART

CORPS&ART FÊTE SES DEUX ANS !

L'association Corps&Art est heureuse d'entamer sa deuxième année d'existence et remercie ses élèves pour leur fidélité. Bienvenue également aux nouveaux adhérents de la saison !

Il est encore temps de rejoindre l'association, de venir tester l'un des cours de Barre au sol et/ou de Fitdance. Caroline, professeure diplômée d'État sera ravie de vous accueillir.



Renseignements : 06 23 87 50 90 ou à corps.et.art.94@gmail.com / www.corpserart.fr



YAKADANSÉ

Cette saison, l'association vous propose 3 nouvelles activités :

- le Strong fitness : enchaînement de cardio et renforcement musculaire sur une musique qui donne envie de se dépenser.
- le Pilate : activité qui sculpte la silhouette et raffermi les muscles tout en relâchant les tensions. Idéal pour évacuer le stress en fin de semaine.
- le Modern Jazz : danser et se dépenser avec plaisir.

Les autres activités incontournables sont encore ouvertes aux inscriptions : Zumba, Ragga et Hip Hop.

Petits danseurs et danseuses, ados et adultes trouveront également un cours adapté à leur âge et leur niveau avec nos professeurs expérimentés et diplômés qui enseignent dans la joie et la bonne humeur.

Renseignements sur la page Facebook Yakadanse2.0 ou auprès de Florence Roux au 06 83 87 90 22 – yakadanse94marolles@gmail.com



CONSERVATOIRE



Après les années de pandémie, la situation revient enfin à la normale et permet au Conservatoire de faire une belle rentrée 2022-23.

Les cours se remplissent à nouveau grâce aux efforts consentis par l'association avec une baisse tarifaire pour les plus jeunes et le renouvellement de la population par des familles avec des enfants plus jeunes !

Vous hésitez encore, sachez que le site du conservatoire permet encore de s'inscrire et qu'il n'est donc pas trop tard ! Vous y découvrirez les différentes disciplines enseignées en musique, en danse et en théâtre.

Informations : www.conservatoiremarolles.fr



LE NEZ AU VENT

Cette rentrée, le Pédibus de Marolles a été remarqué par les médias nationaux, le quotidien Le Monde du 10 septembre mais aussi le journal télévisé de France Télévision du mercredi 21 septembre. De beaux reportages avec des témoignages qui donneront sans doute envie à nos familles marollaises de le tester !

C'est le moment aussi de rappeler que l'association propose de la location solidaire de vélos à assistance électrique pour des déplacements de proximité. L'atelier de location dispose de 2 VAE, d'un vélo-cargo et d'un tricycle électrique, avec le prêt d'accessoires.

Renseignements et replay du reportage sur www.lenezauvent94.org



MAROLLES HANDBALL

Cette année, l'association compte 10 collectifs et une école de hand-ball (de 3 à 8 ans). Afin d'étoffer nos équipes de - 13 ans G, et de - 11 ans F, l'association est toujours à la recherche de garçons nés en 2010 et 2011, et de filles nées en 2012 et 2013.

Le Président et son bureau sont heureux de vous annoncer que l'équipe Séniors 2 évolue cette année pour la première fois en « HONNEUR RÉGIONAL ». Les hommes de Vicente ont gagné leur premier match par un score de 34 à 26 contre l'équipe CA L'HAY-LES-ROSES le 17 septembre dernier. Marolles Handball vous donne rendez-vous pour ses prochains matchs : le samedi 15 octobre à TAVERNY, le 12 novembre à 18 h 30 contre MORMANT au Gymnase de Marolles et le 26 novembre à BOIS COLOMBES.

L'équipe des séniors 1 ont conservé leur place en NATIONALE 2. Leur championnat a débuté le samedi 10 septembre. L'équipe s'est déplacée à REUIL MALMAISON où ils se sont inclinés 32 à 34. Pour leur deuxième match qui a eu lieu au Gymnase de Marolles, ils ont obtenu un match nul 31 à 31 contre le Stade de VANVES. Prochains matchs : le samedi 22 octobre à GOUSSAINVILLE, le 5 novembre à 20 h 45 contre le Stade VALERIQUEAIS au Gymnase de Marolles, le 12 novembre à GRANVILLE et le 26 novembre à 20 h 45 contre LE REVEIL DE NOGENT-SUR-MARNE au Gymnase de Marolles.

Les séniors 3 évoluent en département. Leur championnat a commencé le dimanche 18 septembre à MAISONS-ALFORT, où ils se sont inclinés 24 à 17. Prochains matchs : le week-end du 11 au 13 novembre contre MAISONS-ALFORT, au Gymnase de Marolles, et celui du 25 au 27 novembre à CACHAN.

Renseignements : www.marolleshandball.fr



JUDO CLUB DE MAROLLES

Dès la fin du mois d'août, le club a eu le plaisir de retrouver ses anciens adhérents et d'accueillir comme il se doit les nouveaux pour entamer une nouvelle saison.

Le Judo Club accueille le public dès 4 ans, avec des cours adaptés : éveil Judo, découverte... basés sur la motricité et une pédagogie adaptée. Pour les mini-poussins, les poussins, les benjamins et minimes, la poursuite de l'apprentissage du judo se fait par la connaissance des techniques et des exercices propres à la discipline, le tout dans une ambiance ludique.

Pour les plus âgés, le club propose trois activités : judo, jujitsu (self défense) et Taïso (gymnastique et remise en forme). Attaché aux valeurs de la discipline, les cours se font dans l'esprit du code moral du judo.

Renseignements : jcmarollesenbrie.fr



EN RÉSUMÉ

SIGNATURE DE LA 4^{ÈME} CHARTRE FORESTIÈRE DE L'ARC BOISÉ



Le dimanche 18 septembre dernier, Monsieur Olivier CAPITANIO, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Madame Béatrice RUCHETON, vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-et-Marne, l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts d'Île-de-France et Monsieur le maire, Alphonse BOYE, représentant, en sa qualité de conseiller territorial, Monsieur le président de Grand Paris Sud Est Avenir, Laurent CATHALA, signaient ensemble la 4^{ème} Charte forestière du Massif de l'Arc Boisé au Château des Marmousets.

Ce n'est pas un hasard si ce moment solennel eu lieu le jour de la Fête de la Forêt et des Journées européennes du patrimoine pour ce document qui se veut protecteur de ce poumon vert de 3 000 hectares regroupant la forêt domaniale de la Grange, la forêt régionale de Grosbois et la forêt Notre Dame.

Fruit d'une démarche partenariale avec plusieurs acteurs, au premier rang desquels, les collectivités, l'État, les gestionnaires forestiers et les associations, cette 4^{ème} Charte décline toute une série d'actions jusqu'à 2026 pour la préservation et la valorisation de ce massif forestier situé à proximité immédiate de zones urbaines.

La première Charte de l'Arc Boisé a vu le jour en 2004. Sa 4^{ème} édition a une dimension particulière et s'inscrit dans un projet de territoire rayonnant au-delà du périmètre du massif. En effet, elle accorde une plus grande place à la nature en ville, promeut une meilleure connaissance des zones humides ainsi qu'une sensibilisation accrue des visiteurs.



DOROTHÉE
IMMOBILIER

Conseiller immobilier de proximité

Sur la route de votre Projet Immobilier

Dorothee
Montcharmont

 dmi@dorotheeimmoilier.fr
 06 62 52 98 21

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 27 SEPTEMBRE 2022



Une séance du conseil municipal s'est tenue le mardi 27 septembre dans la salle du conseil, en mairie.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Le Conseil municipal a pris acte à l'unanimité des démissions de Jean-Jacques GAREAU, Martine HARBULOT, Margot MAGIN et de l'installation dans leurs fonctions de conseiller municipal de Jean-Charles JOULAIN, Laura DELBOSC et Claude DUROUX.
- La modification de la délibération n°0074/2021 désignant les membres des commissions et sous-commissions municipales facultatives permanentes a été adoptée à l'unanimité.
- La modification de la délibération n°0075/2021 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres a été adoptée à l'unanimité.
- La modification de la délibération n°0062/2021 désignant les membres du conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS a été adoptée à l'unanimité.
- La nomination, d'Anne FERREIRA, comme représentante du conseil municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2022/2023 a été adoptée à l'unanimité des votants 23 voix pour et 3 abstentions.
- L'avis sur la demande d'autorisation d'ouverture du magasin Picard Surgelés les dimanches 10, 17, 24 et 31 décembre 2023 a été adopté à l'unanimité.
- L'adhésion au SIGEIF de la communauté d'agglomération Val Parisis au titre de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) a été adoptée à l'unanimité.
- L'adhésion au SIGEIF de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (95) au titre de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) a été adoptée à l'unanimité.
- La modification des statuts du SAF94 a été adoptée à l'unanimité.
- La demande de retrait de la ville de Saint-Maur-des-Fossés du Syndicat INFOCOM'94 a été adoptée à l'unanimité des votants 22 voix pour et 4 abstentions.
- La convention de gestion des populations félines sans propriétaire avec l'association « Association des Chiots et Chatons à Adopter » (ACCA) a été adoptée à l'unanimité.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

- Décision modificative n° 1-2022 suite au changement d'affectation des fonds versés par le GPSEA pour les travaux de requalification de l'avenue des Bruyères et suite à la réalisation du budget participatif, certaines adaptations par rapport au budget primitif voté en avril doivent être réalisées. Cette décision a été adoptée à l'unanimité des votants 23 voix pour et 3 abstentions.
- La demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le Budget 2022 a été adoptée à l'unanimité.
- La proposition de convention de mécénat avec le Groupe IKIGAI EDUCATION a été adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

- Adoption à l'unanimité de la modification du tableau des effectifs.
- Adoption à l'unanimité de la modification de la délibération n°0028/2022 portant sur l'organisation du temps de travail des agents communaux au 1er janvier 2022.
- Adoption à l'unanimité de l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (MPO) mise en œuvre par le CIG petite couronne.

AFFAIRES SCOLAIRES

Adoption à l'unanimité de la Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne n°202200173 – Axe 1 pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun.

MAROLLES MON VILLAGE



Pour cette rentrée 2022, il faut vous informer que, suite au départ d'élus de notre formation, MAROLLES MON VILLAGE se rénove dans la continuité.

En effet si de nouvelles têtes seront visibles au conseil, l'esprit et les valeurs restent les mêmes : défendre le cadre « village » de notre commune qui a fait la raison de l'installation dans notre périmètre de la plupart des familles. Nous continuerons à refuser l'augmentation de constructions, le bétonnage et la densification. Nous continuerons à défendre l'écologie, la qualité de vie et tout ce qui rend le cadre de vie à Marolles si plaisant.

Nous sommes un groupe d'opposition ce qui ne veut pas dire que nous nous opposons systématiquement aux actions et décisions de l'équipe dirigeante. Bien au contraire, nous soutiendrons, encouragerons et applaudirons tout ce qui sera fait pour le bien de notre commune et de ses habitants. Nous proposerons et apporterons notre collaboration à toute initiative positive même si l'équipe actuelle en récolte le mérite.

Par contre, nous défendrons farouchement ce que nous considérerons juste.

A titre d'exemple, nous saluons les travaux d'aménagement au centre commercial, le soin floral des ronds-points, l'installation du parc d'enfants, les activités estivales de cette année, la présence sur les réseaux sociaux et bien d'autres...

Par contre, nous déplorons l'augmentation de constructions au centre du village et plus récemment, nous sommes indignés comme grand nombre de Marollais par l'abattage massif d'arbres sur l'avenue des Bruyères. Cet authentique écocide va totalement à l'encontre de toutes les politiques écologiques nationales et régionales et quand on pense que les canicules deviennent habituelles, la destruction de protections naturelles est absolument insensée et incompréhensible.

Notre premier nouveau combat : le replantage des arbres. Mais ce n'est pas le seul, il en aura d'autres, et MAROLLES MON VILLAGE sera là.

Bonne rentrée à tous.

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/
marollesmonvillage94@gmail.com

VIVRE MAROLLES



Face à l'inflation galopante et la crise énergétique que nous subissons collectivement, et en premier lieu les plus fragiles d'entre nous, nous sommes contraints à plus de sobriété mais aussi à plus de bienveillance.

Dans ce contexte, vous avez été nombreux à nous questionner sur des sujets d'actualité que nous avons évoqués lors du conseil municipal du 27 septembre.

En aparté, nous nous réjouissons d'être remerciés en séance car les questions posées servent visiblement de relais à la municipalité pour informer.

INFLATION & COÛTS DE L'ENERGIE : nous attendions des engagements forts de la majorité. En effet, des hausses significatives de prix impacteront de nombreux postes budgétaires : prix des matières premières, tarifs des prestataires... Hormis un changement de chaudière et une étude en cours sur l'isolation de la mairie, nous n'avons pas eu de présentation de plan d'actions concret. L'annonce d'une hausse du coût des énergies de 15% au 1er janvier 2023 (grâce à notre adhésion au SIGEIF*) ne semble visiblement pas inquiéter le maire. Ce manque d'anticipation et de vision est pour nous préoccupant. (*SIGEIF : Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France)

RESTAURATION SCOLAIRE : Les augmentations de tarifs ont fait grand bruit dans quelques communes du Val de Marne, et l'inquiétude de certains d'entre vous était totalement justifiée. Le prestataire subirait actuellement une hausse de 19%, mais dans le cadre de la convention en cours, celle-ci ne devrait être répercutée qu'à hauteur de 2% lors du renouvellement du contrat en août 2023. Toutefois le prestataire a demandé à rencontrer la mairie afin de faire le point. Qu'en sera-t-il réellement après ces négociations ?

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : cette structure de proximité pour soutenir les assistantes maternelles et les parents, est fermée depuis plus d'un an. A la suite de l'embauche d'une personne qualifiée, il nous est annoncé que ce service devrait rouvrir à horizon avril 2023. C'est une bonne nouvelle !

BUDGET PARTICIPATIF : Deux projets ont été choisis par les Marollais, la pose de films athermiques dans nos écoles, (réalisation effective très prochainement selon Mr Le Maire), et le marquage lumineux, sur certaines bordures, pour une meilleure visibilité de nos cyclistes et piétons, la nuit. Nous apprenons que ce type de marquage n'est pas conforme à la législation européenne. La faisabilité du projet n'a-t-elle pas été vérifiée avant d'être soumise au vote des Marollais ? Quelle suite sera donnée ? Nous vous tiendrons informés.

Enfin, en février 2021, l'équipe municipale a mandaté un cabinet d'expertise pour un audit sur la gestion financière de l'ancienne mandature. Nous avons demandé à plusieurs reprises, à avoir accès à ce rapport. 18 mois après, ce cabinet ne l'a toujours pas rendu alors que la somme de 16.000€ a déjà été réglée, (de l'argent public !). Seulement maintenant, la majorité décide d'engager une dénonciation.

Merci de votre confiance.

Pour garder contact : elus.vivremarolles@gmail.com

Bernard KAMMERER, Carine CHARLES, Joël VILLACA

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'APPLI MAROLLES-EN-BRIE, DÉJÀ 1 000 TÉLÉCHARGEMENTS !

Il y a un peu plus d'un an, la commune lançait l'application mobile Ville de Marolles-en-Brie. Nous sommes heureux que ce projet, promesse de campagne, ait trouvé son public. Nous avons ainsi passé pendant l'été les 1 000 téléchargements. Merci !

Cette idée d'application mobile était motivée par un double constat.

En premier lieu, la difficulté pour les habitants de se tenir parfois informés de l'actualité de la Ville. Le développement d'une application mobile permet ici de recevoir toutes les informations de la mairie en temps réel, dans sa poche, sans pour autant devoir s'inscrire sur les réseaux sociaux.

Ce projet permet aussi de renforcer l'interaction entre vous et la Commune. Grâce à l'outil « signalement » de l'application, vous pouvez, à partir de votre téléphone portable, nous signaler un événement sur la voie publique ou nous faire part d'une suggestion. Là aussi, vous vous êtes appropriés cet outil car, depuis le lancement de l'application, nous avons reçu près de 450 signalements.

Que ce soit par les dispositifs de démocratie participative (réunions publiques, visites de quartiers, consultations, budget participatif) ou par des moyens de communication novateurs tels que cette application mobile, unique sur le Plateau Briard, la refonte de notre magazine et les panneaux d'information lumineux, l'objectif de votre équipe municipale est triple : être au plus près de chacun de vous, vous tenir informés des manifestations et vous permettre de vous impliquer davantage dans la vie de la commune.



BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

QUI ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

À VENIR

BANQUET DES AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

Chaque année, la municipalité organise un banquet destiné aux Marollais de plus de 70 ans. Il se tiendra le 11 novembre prochain à Grosbois. Un déjeuner festif et convivial avec des animations diverses égayeront l'après-midi.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a également le plaisir d'offrir des colis gourmands aux Marollais de plus de 70 ans.

Pour participer à l'un ou l'autre de ces événements, un bulletin d'inscription est à déposer avant le 31 octobre. Il vous suffit de le compléter, le découper et de le remettre en mairie à l'attention du CCAS.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DES AÎNÉS DU 11 NOVEMBRE ET AUX COLIS DE NOËL 2022

A REMETTRE AU CCAS AVANT LE 31 OCTOBRE 2022

Personne 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Téléphone :

Adresse :

.....

Email :

- J'atteste avoir plus de 70 ans et résider dans la commune de Marolles-en-Brie.
- Je souhaite participer au Banquet des aînés du 11 novembre 2022 (places limitées)
- Je souhaite m'inscrire au colis de Noël :
 - je le retire en mairie
 - je souhaite être livré à domicile

Personne 2 (conjoint uniquement)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Téléphone :

Adresse :

.....

Email :

- J'atteste avoir plus de 70 ans et résider dans la commune de Marolles-en-Brie.
- Je souhaite participer au Banquet des aînés du 11 novembre 2022 (places limitées)
- Je souhaite m'inscrire au colis de Noël.
 - je le retire en mairie
 - je souhaite être livré à domicile

Information auprès du CCAS - 01 45 10 38 23 - secretariat-social@marollesenbrie.fr

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Rose SYSOMVONG née le 25/06/2022 ;
- Ethan LLOBELL né le 08/08/2022 ;
- Milann HERNANDEZ né le 19/08/2022 ;
- Aleynah HASNI née le 25/08/2022 ;
- Eliana RIBEIRO DE BARROS née le 25/08/2022.

ILS SE SONT DIT OUI

- Farid BERREBIH et Sarra TERNUS, le 27/08/2022 ;
- Ludovic PRADEL et Florine PIVOT, le 03/09/2022 ;
- Richard FELGUEIRA et Charlene BIDAULT, le 11/09/2022 ;
- Cédric LEMONNIER et Aurélie KERNER, le 17/09/2022 ;
- Romain BARRÉ et Laura BRAS, le 17/09/2022.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Jean-Paul BAILLY, le 26/04/2022 ;
- Philippe DAUGER, le 04/07/2022 ;
- Elian PUCCEL, le 24/07/2022 ;
- Jean BLAY, le 17/08/2022 ;
- Christian PAGET, le 18/08/2022 ;
- Carlina CURATI veuve MARTIN, le 04/09/2022.



POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h15

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 -18h

Vendredi : 9h -12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h -12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h -12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi
sur rendez-vous au 01 45 10 03 32

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Bouitten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Lundi à vendredi** : 14:30 – 18:00
- **Samedi** : 09:00 – 12:00
- **Dimanche** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DREYCOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 06 18 94 89 82
osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
 - Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie 01 43 86 13 13



SOIRÉE VILLAGEOISE ÉTOILE MAROLAISE

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022
19H30 – SALLE DES FÊTES

DÉGUSTATION BEAUJOLAIS NOUVEAU

BUFFET CAMPAGNARD

CHANSONS ET DANSES

Tarif : 25€/pers.

Inscription au 06 81 93 81 73





23^{ème} SALON DES
MÉTIERS D'ART
DU PLATEAU BRIARD

14. 15. 16
oct. 2022

MAROLLES-EN-BRIE (94)

ENTRÉE LIBRE

Programme des animations : www.sima.sudestavenir.fr
Ven. 13h-18h, sam. et dim. 10h-18h30
Gymnase, rue Faubourg St Marceau